

# TRAVAILLER DANS LE CHAMP DE LA CRÉATION

PROGRAMME DE FORMATIONS  
PROFESSIONNELLES ET DE RENCONTRES  
SUR LES CONDITIONS D'ACTIVITÉ DES ARTISTES



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLE

PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

VILLE DE  
**CLERMONT**  
FERRAND

Soutenu  
par

  
MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**L**a complexité administrative et la précarité propres aux situations de travail des artistes et au fonctionnement de la scène artistique actuelle pèsent sur le développement et la diffusion des projets de création, tant pour les artistes que pour les professionnel·les qui travaillent à leurs côtés.

Partant des attentes exprimées par les artistes du territoire, l'École supérieure d'art de Clermont Métropole, le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la Ville de Clermont-Ferrand et l'association Culture en Danger 63 ouvrent un cycle de formations et de réflexion consacré au travail artistique.

Il s'agit, d'une part, d'éclairer les artistes sur la diversité des opportunités professionnelles dans le champ de la création, de favoriser leur accès aux différents dispositifs de soutien et de les accompagner dans leurs démarches administratives et juridiques et dans les réseaux de diffusion de l'art.

D'autre part, quatre tables rondes aborderont les formes et les transformations du travail artistique : celui-ci a fait l'objet de nouveaux dispositifs qui ont diversifié les activités et les sources de revenus qui lui sont associées **[1]** ; il se réinvente au travers de formes d'organisation alternatives et collectives **[2]** ; il évolue aussi sous l'effet des politiques culturelles qui se déploient au-delà du champ de la création et qui bousculent les identités professionnelles des artistes **[3]** ; il est enfin l'objet de revendications d'artistes qui se structurent en organisations professionnelles et cherchent à faire évoluer les pratiques et les réglementations **[4]**.

Nous invitons les artistes et l'ensemble des acteurs et actrices qui font vivre le monde de l'art à investir ces échanges pour questionner collectivement les modèles de production et de diffusion de l'art, les formes de rencontre avec le public et la structuration du maillage artistique à l'échelle du territoire.

● **TABLES RONDES** ● | *entrée libre* | → 10, rue Fontgèze 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

— TABLE RONDE 1 —	<b>JEUDI 24 MARS</b> 10H-12H30	<b>SOUTIEN À LA DIFFUSION ET À LA CRÉATION DANS LES ARTS VISUELS</b> <i>QUELS DISPOSITIFS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ?</i>
— TABLE RONDE 2 —	<b>JEUDI 5 MAI</b> 14H-18H	<b>FAIRE VIVRE SON ART / VIVRE DE SON ART _</b> <i>LES MODÈLES ALTERNATIFS</i>
— TABLE RONDE 3 —	<b>JEUDI 19 MAI</b> 14H-17H	<b>ART ET SANTÉ _ RÉINVENTION DU TRAVAIL ARTISTIQUE</b> <i>ET RENOUVELLEMENT DES FORMES DE RENCONTRE AVEC LE PUBLIC</i>
— TABLE RONDE 4 —	<b>JEUDI 2 JUIN</b> 14H-18H	<b>RÉMUNÉRER LE TRAVAIL ARTISTIQUE _</b> <i>ÉTAT DES LIEUX, EXPÉRIMENTATIONS ET REVENDICATIONS</i>

● **FORMATIONS** ● | *gratuites, sur inscription* | → 10, rue Fontgèze 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |  
*\* Formation spécifique aux arts visuels \*\* Formation ouverte à tous les champs artistiques*

— FORMATION 1 —	<b>VENDREDI 4 MARS</b> 9H-17H	<b>L'ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF DES ARTISTES AUTEUR-RICES</b> <i>LES FONDAMENTAUX</i> MATHILDE EHRET-ZOGHI
— FORMATION 2 —	<b>JEUDI 31 MARS</b> 14H-17H30	<b>DOCUMENTER SON TRAVAIL_ SÉANCE 1 *</b> <i>DOCUMENTS D'ARTISTES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</i>
— FORMATION 3 —	<b>JEUDI 7 ET</b> <b>VENDREDI 8 AVRIL</b> 9H-17H	<b>MÉDIATION ARTISTIQUE AUPRÈS DES PUBLICS EMPÊCHÉS **</b> <i>ÉRIC LYONNET ET CÉLINE NEYRET</i> → <i>Ecole de Musique d'Issoire</i>
— FORMATION 2 —	<b>JEUDI 14 AVRIL</b> 14H-18H	<b>DOCUMENTER SON TRAVAIL_ SÉANCE 2 *</b> <i>DOCUMENTS D'ARTISTES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</i>
— FORMATION 4 —	<b>JEUDI 21 AVRIL</b> 9H-17H	<b>RÉPONDRE À UN APPEL À PROJETS/CANDIDATURES *</b> <i>AGENCE AMAC</i>
— FORMATION 5 —	<b>MERCREDI 11 MAI</b> 9H-11H / 11H-13H	<b>CRÉER SON COMPTE URSSAF ET DÉCLARER SES REVENUS ARTISTIQUES *</b> <i>ISABELLE HENRION ET CLÉLIA BARTHELON</i> → <i>Salle Informatique de l'ÉSACM</i>
— FORMATION 6 —	<b>JEUDI 12 MAI</b> 14H-17H	<b>CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION/UN COLLECTIF **</b> <i>ISABELLE HENRION ET CATHY RAMIZ</i>
— FORMATION 7 —	<b>MARDI 14 JUIN</b> 9H-17H	<b>INTERVENTION ARTISTIQUE COCRÉATION-PSYCHIATRIE **</b> <i>MARION ARNOUX ET JEAN-PHILIPPE MANGEON</i>

● **LES AUTRES RENDEZ-VOUS** ● → 10, rue Fontgèze 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

**JEUDI 24 MARS**  
14H-17H *EVENEMENT À CONFIRMER*  
**PRÉSENTATION DU COREPS** *COMITÉ RÉGIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE*  
**PERMANENCE SYNDICALE |**  
**INTERVENTION DU PÔLE EMPLOI SCÈNE ET IMAGE**

**TOUS LES SOIRS**  
**APRÈS LES TABLES RONDES**  
**OUVERTURE DU BAR | MOMENT CONVIVAL | PROPOSITIONS ARTISTIQUES**  
*POUR PLUS D'INFORMATIONS : <http://cultureendanger63.com/>*

## ● TABLE RONDE 1 ●

### SOUTIEN À LA DIFFUSION ET À LA CRÉATION DANS LES ARTS VISUELS : QUELS DISPOSITIFS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ?

Résidences, mises à disposition d'ateliers, dispositifs d'aide à la création et à la mobilité, acquisitions d'œuvres, interventions artistiques en lien avec diverses institutions, etc. : cette première table ronde permettra d'apporter un éclairage sur les multiples façons dont le soutien à la création se déploie à l'échelle du territoire. Ce temps de rencontre et d'échange entre les artistes et les différentes structures institutionnelles et associatives permettra de présenter les objectifs, les calendriers, les conditions d'éligibilité et les modalités de candidature des dispositifs et des programmes de soutien aux arts visuels, ainsi que le rôle et le fonctionnement des structures qui les portent.

**Intervenant-es :** **Franck Zimmermann** (Chef du service musique, image et partenariats, Clermont Auvergne Métropole), **Fanny Martin** (Responsable du service Arts visuels, Direction de la Culture, Ville de Clermont-Ferrand), **Les Ateliers** (Collectif, espaces de travail, Clermont-Ferrand), **Isabelle Henrion**, (Co-coordinatrice d'Artistes en Résidence) **Anne-Gaëlle Cartaud** (Cheffe du service Territoires et Actions culturelles, Conseil départemental du Puy-de-Dôme), **Antoine Brun** (Coordinateur de l'association AC//RA - Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes), **Thomas Kocek** (Conseiller pour les arts plastiques, Drac Auvergne-Rhône-Alpes).

**JEUDI 24 MARS** 10H-12H30

→ 10, rue Fontgèze 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

## ● TABLE RONDE 2 ●

### FAIRE VIVRE SON ART / VIVRE DE SON ART : LES MODÈLES ALTERNATIFS

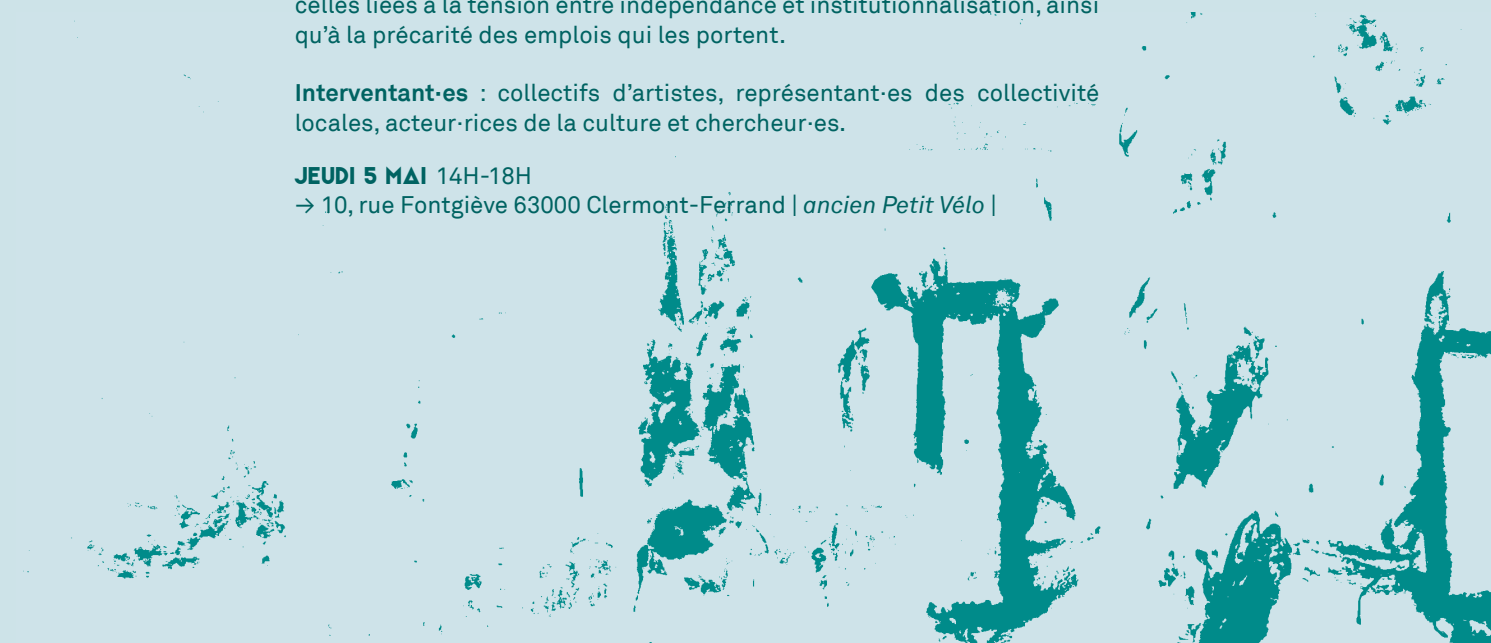
Cette table ronde sera l'occasion de faire un tour d'horizon des modèles alternatifs développés en matière de création et de diffusion artistique. Nous nous intéresserons aux initiatives qui inventent de nouvelles formes d'inscription de l'art dans la société, questionnent les modèles de gouvernance et de travail en collectif et bousculent les géographies habituelles de l'art.

La table ronde permettra d'analyser les conditions et contextes d'émergence de ces initiatives, leurs apports pour le champ de la création et au-delà, leur pérennisation dans le maillage culturel des territoires, ainsi que les difficultés avec lesquelles elles doivent composer – notamment celles liées à la tension entre indépendance et institutionnalisation, ainsi qu'à la précarité des emplois qui les portent.

**Intervenant-es :** collectifs d'artistes, représentant-es des collectivités locales, acteur-rices de la culture et chercheur-es.

**JEUDI 5 MAI** 14H-18H

→ 10, rue Fontgèze 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |





### ● TABLE RONDE 3 ●

#### ART ET SANTÉ : RÉINVENTION DU TRAVAIL ARTISTIQUE ET RENOUVELLEMENT DES MODALITÉS DE RENCONTRE AVEC LE PUBLIC

La rencontre entre les secteurs de l'art et de la santé est concomitante de l'émergence des réflexions sur les droits des patient-es et sur la place qui leur est donnée dans le processus de soin. L'arrivée des artistes dans les sphères du médico-social et de la santé s'est également développée parallèlement à l'expérimentation de nouvelles formes de création et de rencontre avec le public : ni activité occupationnelle, ni action thérapeutique, une troisième voie a émergé sous la forme de l'intervention artistique, où artistes professionnel-les et patient-es jouent ensemble un rôle actif dans le processus de création.

Cette table ronde, qui réunira artistes intervenant-es, acteur-rices institutionnel-les du secteur de la santé et de la culture et chercheur-es, sera l'occasion de discuter des multiples questions que pose l'intervention artistique dans le milieu de la santé. Comment composer avec la diversité des cultures professionnelles qui se rencontrent dans la conception et la mise en œuvre de ces projets artistiques et avec la multiplicité des objectifs qui leur sont assignés ? Quelles places les artistes ont-ils et elles dans les partenariats qui se déploient entre institutions culturelles, collectivités territoriales et structures du médico-social ou de la santé ? La rencontre entre des artistes et des individus habituellement éloignés de la création contemporaine nécessite-elle un accompagnement, une médiation et/ou des compétences spécifiques ? De quelles manières l'intervention artistique dans le milieu de la santé et son institutionnalisation participent-elles à une redéfinition des limites du travail artistique, de l'identité professionnelle des artistes et des attentes formulées à leur égard par les pouvoirs publics ?

**Intervenant-es :** Artistes, acteur-rices institutionnel-les, porteur-ses de projet dans le champ « culture et santé », chercheur-es.

**JEUDI 19 MAI** 14H-17H

→ 10, rue Fontgève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

### ● TABLE RONDE 4 ●

#### RÉMUNÉRER LE TRAVAIL ARTISTIQUE : ÉTAT DES LIEUX, EXPÉRIMENTATIONS ET REVENDICATIONS

La rémunération du travail artistique a, au cours des dernières années, été l'objet de plusieurs textes législatifs, recommandations ministérielles et chartes déontologiques. Tous convergent vers une reconnaissance plus forte des multiples activités qui entourent l'acte de création (recherche, production, diffusion, etc.) et vers la nécessité de les rémunérer. Des pratiques professionnelles en décalage avec ces recommandations perdurent pourtant. Celles-ci sont souvent liées à une méconnaissance du droit d'auteur-riche ou à la persistance de représentations romantiques et stéréotypées de la figure de l'artiste, qui s'accomplirait dans une bohème populaire faite d'incertitudes et de précarité.

Nous invitons artistes, militant-es, professionnel-les de la culture, élu-es, agent-es des collectivités territoriales à venir dialoguer au sujet des pratiques actuelles en matière de rémunération artistique. L'objectif de cette table ronde n'est pas de décortiquer les dimensions administratives du travail artistique (pour cela nous vous convions à la formation du 4 mars 2022) : il s'agira de mettre en lumière la façon dont les artistes et les diffuseur-ses s'emparent de cette vaste question de la rémunération et de faire collectivement émerger des pistes pour faire évoluer les pratiques.

**Intervenant-es :** collectifs militants, représentant-es des collectivités locales acteur-rices de la culture et chercheur-es.

**JEUDI 2 JUIN** 14H-17H

→ 10, rue Fontgève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

## ● FORMATION 1 ●

### L'ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF DES ARTISTES AUTEUR·RICES : LES FONDAMENTAUX

Cette journée de formation permettra de mettre en lumière le cadre administratif des activités des artistes et auteur·rices : quelles activités entrent dans le champ des artistes auteur·rices ? Faut-il différencier les différentes natures de rémunération : droits d'auteur·rices, bourses, allocations de résidence, prestation ? De quelles manières le décret du 28 août 2020 a-t-il transformé la nomenclature des activités des artistes et auteur·rices.

Cette formation sera l'occasion de faire un point sur le régime social des artistes et auteur·rices et les organismes qui en ont la gestion (MDA, Agessa et Urssaf limousin) et d'aborder ainsi les principes de la contribution diffuseur de 1,1%, du précompte et des déclarations trimestrielles et annuelles.

Enfin la formation permettra de détailler le régime fiscal des activités des artistes et auteur·rices : qu'est-ce qu'une entreprise individuelle ? A quoi correspondent les options fiscales micro-BNC et déclaration contrôlée ? Comment gérer les frais (remboursements, débours) ? Comment déclarer ses revenus artistiques aux impôts ?

**Intervenante : Mathilde Ehret-Zoghi** est la fondatrice et présidente de **MAZE**, agence de conseils et organisme de formation dans la gestion administrative des activités des arts visuels. MAZE collabore avec le CNAP, intervient au sein des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de la SCAM, de centres d'art et d'association, ainsi qu'auprès d'artistes pour les conseiller et les accompagner.

**VENDREDI 4 MARS** 9H-17H

→ 10, rue Fontgîève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

**Inscription :** *formulaire à retourner à [reseau.culture@puy-de-dome.fr](mailto:reseau.culture@puy-de-dome.fr)*

## ● FORMATION 2 ● ARTS VISUELS

### DOCUMENTER SON TRAVAIL

**SÉANCE 1 :** Après une présentation du travail documentaire et éditorial mené par **DDA-RA (Documents d'artistes Auvergne-Rhône-Alpes)** et le **Réseau DDA**, ainsi que des différents sites et outils ressources disponibles, **Lélia Martin-Lirot** détaillera les enjeux et principes de constitution d'un portfolio et d'un site pour la diffusion d'un travail artistique auprès des professionnels du secteur. Des exemples de dossiers d'artistes seront analysés collectivement et des préconisations seront transmises aux stagiaires concernant la présentation et la communication associée à leur démarche.

**JEUDI 31 MARS** 14H-17H30

→ 10, rue Fontgîève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

**SÉANCE 2 :** La deuxième séance sera construite à partir de la matière documentaire dont disposent les stagiaires, qu'ils et elles disposent de portfolio PDF et/ou site déjà aboutis ou à l'état d'ébauche. Ces propositions seront discutées et commentées collectivement et feront l'objet de conseils au cas par cas.

**JEUDI 14 AVRIL** 14H-18H

→ 10, rue Fontgîève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

**Intervenante : Lélia Martin-Lirot** assure depuis sa création en 2009 la direction de l'association **Documents d'artistes Auvergne-Rhône-Alpes (DDA-RA)**. Spécialisée dans l'édition web en art contemporain, l'équipe de DDA-RA développe le site documentaire [dda-ra.org](http://dda-ra.org) qui représente le travail de plus de 90 artistes visuel·les de la région.

**Inscription :** *formulaire à retourner à [zhaller@esacm.fr](mailto:zhaller@esacm.fr)*



### ● FORMATION 3 ●

#### MÉDIATION ARTISTIQUE AUPRÈS DES PUBLICS EMPÊCHÉS

L'objectif de cette formation est de permettre aux stagiaires de mieux comprendre les besoins et spécificités des personnes porteuses de handicaps. Quel rapport entretiennent-elles à la sensorialité ? Quels sont leurs besoins, quel cadre faut-il leur donner en groupe ? Comment rendre la personne actrice de sa pratique artistique et faire naître une plus grande créativité ? À partir de cette compréhension, il s'agit de penser et de mettre en place des ateliers de pratique artistique dont les outils sont adaptés aux personnes en situation de handicap. Les stagiaires verront également comment faire face à certains troubles qui pourraient émerger au cours d'un atelier.

**Intervenant-es** : **Éric Lyonnet**, musicien, comédien et formateur et **Céline Neyret**, psychomotricienne et formatrice

**JEUDI 7** 9H-17H et **VENDREDI 8 AVRIL** 9H-17H

→ **École de Musique Issoire** 195 Bd de Barrière, 63500 Issoire

**Inscription** : *formulaire à retourner à [reseau.culture@puy-de-dome.fr](mailto:reseau.culture@puy-de-dome.fr)*

---

### ● FORMATION 4 ● ARTS VISUELS

#### RÉPONDRE À UN APPEL À PROJETS/CANDIDATURES

Les différents appels à candidatures dans le champ des arts visuels (appels à projets, résidences, concours, commandes publiques, 1% artistiques...) fonctionnent selon des modalités différentes et ne répondent pas aux mêmes enjeux : comment s'informer sur ces appels et appréhender leurs contextes et enjeux spécifiques ? Cette formation permettra l'acquisition d'outils méthodologiques pour élaborer un projet ou une note d'intention selon un cahier des charges, ainsi que pour rédiger le budget prévisionnel d'un projet artistique (postes de dépense, règles de base, suivi...). Par ailleurs, la lecture et compréhension du contrat et les points de vigilance à avoir seront également abordés (responsabilités, droits d'auteur-riche, propriété intellectuelle, pérennité de l'œuvre, entretien, communication). La formation sera organisée autour d'études de cas et d'une analyse collective de projets des participant-es, ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

**Intervenante** : Co-fondatrice de l'agence d'art contemporain **AMAC**, **Céline Guimbertaud** intervient sur des missions de conseil, de production et de coordination de projets artistiques ou d'événements culturels et accompagne régulièrement des artistes dans la réalisation de projets.

**JEUDI 21 AVRIL** 9H-17H

→ 10, rue Fontgiève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

**Inscription** : *formulaire à retourner à [zhaller@esacm.fr](mailto:zhaller@esacm.fr)*

## ● FORMATION 5 ●

### CRÉER SON COMPTE URSSAF ET DÉCLARER SES REVENUS ARTISTIQUES

Ces ateliers ont pour but d'accompagner les artistes dans leurs démarches auprès de l'URSSAF Limousin. Ils s'adressent aussi bien aux artistes qui débutent leur activité qu'aux artistes plus avancé-es dans leur parcours artistique. L'atelier se déroulera dans la salle informatique de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole de manière à apporter un suivi en direct aux artistes. Deux ateliers sont proposés :

**l'Atelier 1** s'adresse aux artistes qui font leurs premières démarches auprès de l'URSSAF Limousin (création d'un espace personnel, choix du statut) ;

**l'Atelier 2** s'adresse aux artistes déjà inscrit-es à l'URSSAF Limousin et qui souhaitent être accompagné-es dans leurs démarches (déclaration des revenus, règlement des cotisations et contributions sociales etc.)

#### **Intervenantes :**

**Isabelle Henrion**, Co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence, s'intéresse aux conditions et contextes de la création. Elle s'engage dans diverses associations et collectifs pour le droit des artistes et la structuration du secteur des arts visuels.

**Clélia Barthelon** est artiste plasticienne et coordinatrice des **Arts en Balade**, association proposant des ouvertures d'ateliers d'artistes, des expositions et des résidences. Elle est également active au sein de l'association **Somme Toute**, à la fois atelier, lieu d'expositions, de résidences, de conférences ...

#### **MERCREDI 11 MAI**

**ATELIER 1** (débutant-es, création de statut) 9H-11H

**ATELIER 2** (inscrit-es à l'URSSAF Limousin, déclaration de revenus) 11H-13H

→ Salle informatique de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole,  
25 Rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand

**Inscription :** *formulaire à retourner à zhaller@esacm.fr*

## ● FORMATION 6 ●

### CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION/UN COLLECTIF

Dans le champ des arts visuels, l'association ou le regroupement en collectif apparaissent comme une alternative à l'exercice isolé des activités professionnelles des artistes, chercheur-ses, organisateur-ices. Si le collectif favorise l'entraide, la mutualisation des ressources et l'émancipation de la mise en concurrence des métiers artistiques, il peut également être source de conflit et de tension. En se basant sur l'écriture des statuts, l'atelier permettra d'aborder à la fois le cadre juridique des associations loi 1901, les outils d'intelligence collective et les différents modèles de gouvernance à disposition des collectifs d'individus.

#### **Intervenantes :**

**Cathy Ramiz**, active depuis 30 ans dans le monde associatif, Cathy Ramiz est aujourd'hui médiatrice à la Ville de Clermont-Ferrand au sein du service de la Vie Associative.

**Isabelle Henrion**, co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence, s'intéresse aux conditions et contextes de la création. Elle s'engage dans diverses associations et collectifs pour le droit des artistes et la structuration du secteur des arts visuels.

#### **JEUDI 12 MAI 14H-17H**

→ 10, rue Fontgiève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

**Inscription :** *formulaire à retourner à zhaller@esacm.fr*



## ● FORMATION 7 ●

### INTERVENTION ARTISTIQUE-COCRÉATION -PSYCHIATRIE

Cette journée de formation portera sur les spécificités de l'intervention artistique et des pratiques de co-création dans l'univers de la psychiatrie.

**La matinée** permettra, d'une part, d'explorer les liens entre création et folie au fil de l'histoire et, d'autre part, d'aborder la mise en œuvre d'un projet artistique en lien et en coopération avec les patient-es et le personnel des structures psychiatriques. Quelles sont les différentes formes d'intervention (co-création ; atelier de pratique artistique ; médiation, etc.) ? Comment interagir avec les patient-es et composer avec la maladie mentale ? Comme impliquer le personnel soignant et les patient-es dans l'écriture et la mise en œuvre d'une expérience artistique et humaine singulière ?

**L'après-midi** - *Autorisation de sortie* – sera consacrée à une rencontre en atelier avec la psychiatrie et ses « usager-es ». Celle-ci se déroulera dans les locaux de Zaoum, espace et collectif multidisciplinaire associant écriture, arts plastiques, création sonore et cinéma expérimental.

#### **Intervenant-es :**

**Marion Arnoux**, plasticienne, graphiste et scénographe, est diplômée du CEPIA de l'Ecole Supérieure d'Art de Bourges. Elle intervient régulièrement en hôpital psychiatrique et dans les structures médico-sociales.

**Jean-Philippe Mangeon** est praticien hospitalier, psychiatre. Proche de l'Oulipo, il crée en 2005 un atelier d'écriture en hôpital psychiatrique, atelier qui se prolonge aujourd'hui à Zaoum.

#### **MARDI 14 JUIN 9H-17H**

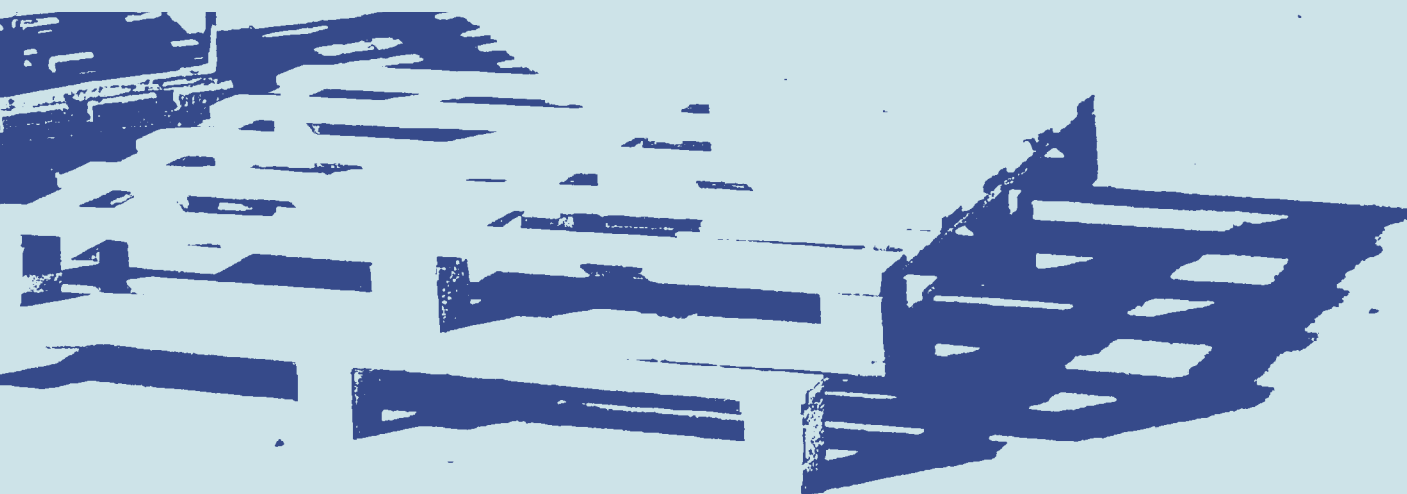
##### **MATINÉE 9H-13H :**

→ 10, rue Fontgiève 63000 Clermont-Ferrand | *ancien Petit Vélo* |

##### **APRÈS-MIDI 13H-17H :**

→ Zaoum, 38 rue du Port, 63000 Clermont Ferrand

**Inscription :** *formulaire à retourner à [zhaller@esacm.fr](mailto:zhaller@esacm.fr)*



Ce programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d'activité des artistes, constitue une des propositions soutenues par la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre du projet de requalification de l'ancien Petit Vélo, théâtre et club historique clermontois.

Désireuse de maintenir une programmation artistique dans ce lieu tout en s'interrogeant sur son devenir, la Ville a fait le choix de réfléchir à son affectation en expérimentant diverses formes d'usages.

Fin 2021, via un appel à projets ouvert aux associations clermontoises, la Ville a ainsi lancé une première phase d'occupation temporaire du site. L'équipe municipale est accompagnée dans sa démarche par une équipe pluridisciplinaire, composée des Andains et de Pixel[13] (collectifs d'artistes et d'architectes), qui favorisent l'émergence d'un dialogue citoyen et facilitent le déroulement des résidences et des temps de rencontre avec le public. Résidences de création, explorations architecturales, conférences, ressourcerie, formations professionnelles, représentations artistiques, rencontres associatives et militantes, etc. : les projets retenus constituent autant d'expérimentations permettant de nourrir la réflexion sur les devenir possibles du lieu.

Ce programme, qui va animer le lieu pour les mois à venir, s'inscrit dans un processus de co-construction entre les acteurs et actrices de la culture et le territoire/quartier. Il permet l'expérimentation d'initiatives protéiformes, de modèles de gouvernance innovants et l'émergence d'une scène collaborative.

Ce temps suspendu, avant le lancement de travaux plus importants, place ainsi au cœur de Clermont-Ferrand un lieu intermédiaire et collectif où, dans le dialogue entre les habitant.es et les acteurs et actrices de la culture et de la vie associative, se dessine une nouvelle dynamique urbaine, artistique et citoyenne.



PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

VILLE DE  
**CLERMONT**  
FERRAND

Soutenu  
par

MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

LA COMÉDIE  
FRANÇAISE  
**CULTURE  
DANGER**